



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 octobre 2017 Salle de Réunion en Mairie d'ANSTAINING

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association a lieu en présence de son Conseil d'Administration (Bernard FOUCHER Président, Michel KREMER Vice-Président, Danièle FOUCHER Trésorière et Jean-François DESREUMAUX).

Ont été informés de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire et de son ordre du jour :

- Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de Région des Hauts de France
- Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil Régional des Hauts de France
- Monsieur Damien CASTELAIN, Président de la MEL

Ont été invités à participer aux débats :

- Madame Charlotte LECOCCQ, Députée du Nord
- Monsieur Francis VERCAMER, Député du Nord
- Madame Joelle COTTENYE, Conseillère Générale
- Messieurs les Maires des 7 communes initialement concernées : ANSTAINING (M. DUMOULIN), BAISIEUX (M. DUPONT), CAMPHIN en PEVELE (M. DUFERMONT), CHERENG (M. ZOUTE), GRUSON (M. DUQUENNE), LESQUIN (M. WATTEBLED), SAINGHIN en MELANTOIS (M. DUCROCQ)

Ont été convoqués par courrier mentionnant l'ordre du jour :

- Les adhérents à jour de leur cotisation 2015, 2016 et/ou 2017.

I – Accueil par le Président

- Mme COTTENYE (Conseillère Générale), M. CASTELAIN (Président de la MEL) et M. WATTEBLED (Maire de Lesquin) se sont excusés par courriel.
- MM. DUMOULIN (Maire d'ANSTAINING), DUPONT (Maire de BAISIEUX) et ZOUTE (Maire de CHERENG) sont présents en partie.
- Après décompte des présents et des pouvoirs reçus, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.
- Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 juin 2016 n'a fait l'objet d'aucune observation et est donc adopté.
- L'ordre du jour est celui inscrit sur la convocation envoyée aux adhérents.

.../...



II – Bilan moral par le Président

- L'activité de l'Association a été réduite, comme décidé lors de l'AG de 2016.
- Les seuls faits notables sont :
 - ✓ Aucun retour de l'Etat, du Conseil Régional, de la MEL et des Elus concernant le procès-verbal de l'AG du 22 juin 2016 qui leur a été officiellement adressé.
 - ✓ Aucune information sur l'évolution des actions publiques concernant l'A27 dans le cadre de la prévention du bruit dans l'environnement de la MEL, malgré les revendications réitérées de l'association.
 - ✓ Une réunion, à l'initiative de M. le Maire d'ANSTAINING avec Mme BOUCHART Vice Présidente de la MEL a eu lieu le 17 octobre 2016 pour faire le point sur la situation suite à la décision prise en AG 2016. Seule décision prise, des mesures de bruit vont être réalisées ponctuellement pour évaluer l'évolution des niveaux sonores (liste des sites de mesure connue dès le lendemain). La MEL, respecte sa décision : des mesures de bruit seraient en cours depuis mi octobre d'après des contacts récents avec des riverains chez qui les installations d'appareils de mesure sont prévues (M. le Maire d'ANSTAINING le confirme au Président). Nous attendons les résultats de ces mesures et leur interprétation par les services de la MEL un an après la décision de les réaliser. Aucune autre action d'envergure n'est envisagée, la mise en place à nouveau de stations de mesure permanentes n'est pas prévue (malgré les demandes constantes de l'Association pour un suivi continu du niveau de bruit). Pour la MEL le dossier a été traité.
 - ✓ Par ailleurs, par hasard, nous avons découvert sur le site web de la MEL, les résultats d'une enquête d'utilité publique concernant l'état des nuisances sonores sur le territoire de la métropole qui a eu lieu en juillet 2015. L'association n'en a pas été informée ni par la MEL ni par nos élus, ni avant, ni pendant, ni après malgré son implication de longue date sur le sujet. Cette étude, très importante, cite au passage l'A27 comme un point traité. Ce n'est toujours pas le point de vue de l'association qui regrette vivement d'avoir été tenue à l'écart de cette étude.
 - ✓ Nos maires ont à nouveau adressé à M. le Préfet de Région une demande officielle de limitation de vitesse à 80 km/h et interdiction de dépasser aux poids lourds sur l'A27. Pas de décision pour l'instant dans l'attente du résultat d'une étude complémentaire dont les résultats sont promis pour septembre 2017 (non reçus par nos Maires à ce jour).
 - ✓ L'association a réagi à chaque fois, via la presse, à l'annonce des accidents qui se sont produits sur l'autoroute.
 - ✓ Quelques contacts ont eu lieu avec des habitants de Baisieux, riverains de l'A27, concernés par les nuisances sonores et environnementales (objet de l'association), mais en sus utilisateurs réguliers de l'autoroute A27 concernés par la sécurité routière sur cet axe à l'origine d'une pétition concernant les accidents mortels impliquant des poids lourds. Il est incontestable que la diminution de la vitesse des poids lourds (responsables de la gravité des conséquences lors des accidents) serait une mesure bénéfique pour chacune de ces préoccupations importantes pour la santé des riverains de l'A27 et de ses usagers. Les revendications sont communes.
- La situation est donc au même point que lors de l'AG 2016 :
 - ✓ Absence de suivi permanent de l'évolution du bruit dû au trafic sur l'A27 suite à la suppression des stations de mesure par MEL. Aucune indication sérieuse de son évolution n'est possible sauf à refaire une campagne de mesure continue sur au moins plusieurs semaines.
 - ✓ Vitesse des poids lourds toujours non limitée contrairement aux autres autoroutes en périphérie de la métropole (alors que cette mesure, souhaitée pour son effet sur le bruit, entraînerait de facto une diminution des émissions des polluants gazeux et diminuerait également le risque d'accidents et leurs conséquences ; des accidents mortels sont encore survenus impliquant à nouveau des poids lourds).
 - ✓ Absence totale de dialogue public contradictoire souhaité par l'association avec l'État et la MEL.
 - ✓ Le résultat de l'étude par l'Etat concernant la limitation de vitesse des poids lourds, promise aux Maires pour septembre 2017 ne leur est toujours pas parvenue.



III – Bilan financier

Compte d'exploitation 2016			
Recettes		Dépenses	
Subventions	0,00 €	Fonctionnement	92,77 €
Cotisations	90,00 €	Internet	28,66 €
Intérêts Livret Bleu	78,00 €	Assurances	157,94 €
		Résultat	-111,37 €
Total	168,00 €		168,00 €
Evolution de la trésorerie 2016			
Soldes		Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Livret Bleu		10 478,90 €	10 400,90 €
Compte courant		330,68 €	530,05 €
Caisse		10,00 €	0,00 €
Total		10 819,58 €	10 930,95 €
		Variation	-111,37 €
Budget prévisionnel 2017			
Recettes		Dépenses	
Subventions	0,00 €	Fonctionnement	100,00 €
Cotisations	100,00 €	Internet	30,00 €
Intérêts Livret Bleu	80,00 €	Assurances	160,00 €
		Excédent	-110,00 €
Total	180,00 €		180,00 €
NOTA :	budget hors projets éventuels d'achat de matériel ou d'opérations de communication décidées en conseil d'administration		



IV – Renouvellement du Conseil d'Administration

*Danièle Foucher Trésorière et Christine Meersschaert sont en fin de mandat .
Bernard Foucher Président, Michel Kremer Vice-Président, et Jean-François Desreumaux , sont en cours de mandat.
François Motte se présente pour participer au conseil d'administration.*

Aucune autre candidature n'a été enregistrée, particulièrement pour remplacer le Président qui souhaite depuis 2015 être remplacé pour de multiples raisons aussi bien liées au fonctionnement de l'Association (un changement d'interlocuteur auprès des Pouvoirs Publics serait sûrement bénéfique) que personnelles (raisons de santé).

V – Débats et propositions d'actions

Les débats sont ouverts.

L'assemblée dénonce l'absence de perspectives ou propositions concrètes de l'Etat et de la MEL depuis plus de deux ans pour améliorer la situation, objectivement en deçà des engagements pris en 2006.

Le refus systématique de l'Etat à la demande (réitérée) de limitation de vitesse des poids lourds, alors qu'il y a eu des accidents mortels, faisant l'objet d'une demande officielle par les maires, et d'une pétition la réclamant, largement plébiscitée à l'initiative d'habitants de Baisieux est très choquant. En effet, facile à mettre en oeuvre et peu coûteuse (panneaux routiers de limitation de vitesse permanents à mettre en place) , cette mesure est déjà effective sur les autres axes autoroutiers sur la métropole.

L'assemblée manifeste son impatience auprès des Maires pour relancer et obtenir gain de cause auprès de l'État.

Le manque d'actions revendicatives est reproché à l'association et aux élus. Le président en convient, mais répond que l'association, tout en déplorant l'absence de dialogue, recherche les moyens d'action appropriés pour faire évoluer la situation.

Le manque de contacts, du fait des autorités sourdes à nos demandes, le constat d'actions non coordonnées entre l'association et les élus face à l'Etat, mais aussi l'absence de propositions des adhérents (démotivés par la lenteur des démarches malgré leur mécontentement toujours exprimé avec vigueur, voire véhémence) place les responsables de l'association en difficulté pour organiser de nouvelles actions en vue d'un règlement acceptable de ce dossier .

Le soutien public et déterminé de nos élus est indispensable; beaucoup de nos adhérents sont critiques à leur égard : l'annonce de courriers à l'Etat ne leur suffit pas.

L'impression de manque de cohérence dans les positions de tous les élus est évoqué devant les maires présents qui ne peuvent pas répondre en l'absence de leurs collègues .

Des demandes d'adhérents pour des actions médiatiques fortes (manifestations sur la voie publique, publications dans la presse, voire nationale, le Canard Enchaîné est cité) sont vivement exprimées.

Le Président entend ces demandes, mais souligne que, pour de tels problèmes, une polémique faisant la une ne peut être bénéfique que si elle permet de faire évoluer sur le long terme la situation sur des bases acceptables par tous.

La situation actuelle est désolante. Quelle déception de constater la dégradation du fait des services de l'Etat ,de la concertation décidée par le Préfet de l'époque en 2006, qui avait laissé espérer un règlement négocié et consensuel. Après un début favorable dans les premiers temps, la concertation avec les services concernés a été de moins en moins possible, malgré les efforts de l'association pour exprimer ses remarques, non prises en compte, pour se terminer par une réalisation coûteuse et un résultat quasi inexistant, sans retour d'expérience.

L'absence de mobilisation des adhérents et d'un contrôle effectif de l'action de l'État par les élus en cours de réalisation a conduit à la situation actuelle (aucun débat public n'a eu lieu en cours de réalisation, ni après).

Pour, à tout le moins, obtenir la diminution de la vitesse sur l'A27, la demande d'une communication la plus large possible, en particulier par voie de presse, de l'association est donc réclamée avec insistance pour interpeler publiquement nos interlocuteurs. Le Président l'entend ; elle sera proportionnée aux événements et aux réponses de nos interlocuteurs à nos sollicitations. Le Président souhaite une démarche ferme, mais factuelle et soucieuse de résultats. Il espère être entendu et soutenu par les élus. En cas de blocage avéré, un communiqué de presse détaillant la position de chacun des protagonistes sera fait, ou, si cela s'avère impossible, la diffusion d'une lettre ouverte adressée à l'ensemble des institutions, des élus et des riverains concernés sera diffusée par tout moyen adapté.



L'association qui s'est solidarisée de la pétition contre la dangerosité de la circulation sur l'A27, envisage de se rapprocher des pétitionnaires pour les accueillir, s'ils le souhaitent, afin qu'ils puissent se faire entendre plus largement. Dans cette hypothèse, il serait nécessaire de modifier l'objet de l'association dans ses statuts pour y inclure la lutte contre la violence routière sur l'A27, au motif que de nombreux habitants de Baisieux et de Camphin en Pévèle, riverains de l'A27 sont également utilisateurs réguliers de cet axe autoroutier.

Il est convenu que les demandes de l'association, restées sans réponse de l'État et de la MEL, sont maintenues mais passent en second plan par rapport à la demande avec exigence de réduction de vitesse des poids lourds .

La question suivante sera officiellement posée à tous les élus : pourquoi l'A27 fait l'objet d'un traitement différent des autres axes autoroutiers sur la métropole? Le refus systématique de l'État depuis 2008 mérite un débat public et une argumentation sérieuse et vérifiable.@

VI – Votes

- Quitus est donné au Président sur le rapport moral à l'unanimité des présents et représentés.
- Le compte d'exploitation 2016, la situation de trésorerie de l'Association et le budget prévisionnel 2017 sont votés à l'unanimité des présents et représentés
- Renouvellement des membres du CA
 - Danièle FOUCHER et Christine MEERSCHAERT (absente, sous réserve de son accord ultérieur) sont réélues avec les mêmes fonctions à l'unanimité des présents et représentés. (Nota : Contactée après l'assemblée, Christine MEERSCHAERT ne souhaitant pas continuer à participer au CA, donne sa démission)
 - Jean-François DESREUMAUX, Bernard FOUCHER et Michel KREMER restent en poste.
 - François MOTTE nouvel adhérent est élu à l'unanimité des présents et représentés.
 - Pas de candidature au remplacement du Président qui accepte de rester en poste, tout en renouvelant son souhait de trouver un successeur.
- Résolutions votées à l'unanimité des présents et représentés :
 - Une action en direction de MM. Les Maires pour appuyer nos revendications principalement auprès de l'État, mais aussi de la MEL est envisagée pour coordonner nos actions et leur donner plus de visibilité médiatique.
 - Notre Députée sera sollicitée officiellement et informée dans le détail du dossier, pour le recentrer et pointer du doigt le déficit actuel de transparence et de cohérence.
 - Un communiqué de presse reprenant l'essentiel des revendications de l'association et faisant le point sur l'absence de réponses argumentées, officielles et publiques, relatives à chacun des protagonistes dans ce dossier (Etat, MEL, Elus) est d'ores et déjà envisagé .
 - Sous réserve d'un accueil favorable et une adhésion des initiateurs de la pétition réclamant la diminution de vitesse des poids lourds pour des raisons de sécurité routière, également riverains de l'A27, il est envisagé de modifier les statuts de l'Association afin d'y inclure cette préoccupation pour légitimer et réaliser des actions communes. Cette décision sera évaluée quant à sa pertinence, sa faisabilité et son efficacité en conseil d'administration . Dans l'hypothèse d'une suite , une Assemblée Générale Extraordinaire sera organisée en temps opportun pour proposer aux adhérents la modification des statuts nécessaire et la soumettre au vote.
 - La déclinaison sous forme de propositions d'actions concrètes sera établie par le conseil d'administration suivant cette feuille de route votée à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Gruson le 12 octobre 2017

Bernard FOUCHER
Président